

Conseil communal

Echandens

Procès-verbal de la séance du 11 avril 2011

Ordre du jour :

1. Procès-verbal du 14 mars 2011 ;
2. Remplacement des collecteurs eaux claires et eaux usées (EC/EU) sur la parcelle communale No 377 – Ch. de la Corniche – Préavis No 04/2011 ;
3. Communications municipales ;
4. Communications du Bureau ;
5. Divers et propositions individuelles.

M. Joël Moeckli, président, ouvre la séance à 20 h. précises en saluant les conseillères et conseillers, les membres de la municipalité et le public.

L'appel fait ressortir la présence de 47 membres du conseil. Se sont excusés : Mmes Camille Bohner, Monique Brandt, Claudine Curtet, Karin Künstner, Margrit Neri et MM. Philippe Bohner, Edy Bridy, Jürgpeter Buser, Lorenzo Carrea, Jean-Daniel Gisclon, Jean-Pierre Nerny et Pierre-Louis Pasche. Non excusé : M. Jean-Bernard Racine.

Mme Nicole Ayer Bersier et M. Daniel Dietrich fonctionnent comme scrutateurs.

1. Procès-verbal du 14 mars 2011

Page 196, à la 3^{ème} ligne du dernier paragraphe, il faut ajouter le mot « communaux » après « budgets ».

Page 202, à la 1^{ère} ligne du dernier paragraphe, il faut supprimer le mot « complète ».

Page 303, à la 4^{ème} ligne du 6^{ème} paragraphe, il faut supprimer « être chemisées » et lire « pouvoir y travailler ».

Aucune autre remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. Remplacement des collecteurs eaux claires et eaux usées (EC/EU) sur la parcelle communale No 377 – Ch. de la Corniche –Préavis No 04/2011

M. Michel Pache n'a rien à ajouter au préavis présenté si ce n'est que ces travaux doivent être faits rapidement afin de permettre la replantation de vignes par le locataire de la parcelle.

M. Xavier Dutruit, président de la commission d'objet, n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Daniel Dietrich, président de la commission des finances, n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Joël Moeckli, président, ouvre la discussion.

M. Philippe Diserens demande si, depuis la rédaction du rapport de la commission, les soumissions sont rentrées. M. Michel Pache lui répond affirmativement et que la commission ad hoc en a été informée.

La parole n'étant plus demandée, M. Joël Moeckli donne lecture des conclusions et l'on passe au vote.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- Vu le préavis municipal No 04/2011,
- Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- Vu le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 140'000.-- pour le remplacement des collecteurs EC/EU sur la parcelle communale No 377 - Ch. de la Corniche,
- de prélever ce montant sur nos liquidités,
- d'amortir cette somme sur un délai maximum de 20 ans et/ou de prélever tout ou partie sur un Fonds et/ou une Réserve.

3. Communications municipales

M. Philip Panchaud

Personnel communal

Mme Martine Comte, boursière, a dû reporter l'intervention chirurgicale prévue en mars à une date ultérieure.

Démission de M. Zünd, Préfet

Comme vous l'avez certainement lu dans la presse, M. Georges Zünd, Préfet de Morges, a été engagé par la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs. Il a donné sa démission pour le 30 avril 2011. Le Canton est à la recherche d'un successeur. Nous souhaitons à M. Zünd tous nos vœux dans ses nouvelles fonctions tout en regrettant vivement son départ.

Taxe de séjour - Perception

A la suite de l'adoption par votre conseil du Règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur les résidences secondaires, le 14 mars dernier, la Municipalité a décidé de déléguer la perception de la taxe à l'ARCAM.

Déprédations - Plaintes

Depuis le début de l'année, nous sommes confrontés à une augmentation des déprédations des biens publics (miroirs de route, graffitis, feux volontaires, WC publics). Pour 2011, nous avons déjà déposé 9 plaintes contre inconnus.

M. Michel Pache**Eclairage public**

A la suite d'un contrôle effectué par l'entreprise Duvoisin-Groux SA, il a été procédé à la remise en état de 5 candélabres endommagés pour le montant de Fr. 13'906.55.

De plus, un des candélabres du tennis a été remplacé pour le montant de Fr. 1'765.80.

M. Jean-Marc Landolt

M. Jean-Marc Landolt annonce la répartition des dicastères pour la prochaine législature :

Mme Irène Caron, Syndique	Administration générale – Police – Bâtiments – Affaires culturelles – Affaires religieuses
M. Jean-Marc Landolt	Urbanisme – Police des constructions – Salubrité – Transports publics – Service du feu (SDIS)
M. Philippe Sordet	Domaines (parcs, cimetière) – Vignes – Forêts – Voirie – Sports (sociétés locales)
M. Eric Maillefer	Routes – Signalisation – Eclairage public – Déchets – Evacuation et épuration des eaux – Services industriels
M. Michel Perreaud	Finances – Ecoles – Protection civile – Affaires militaires – Affaires sociales- Humanitaire

4. Communications du Bureau

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 27 juin 2011.

La cérémonie d'assermentation aura lieu le mercredi 8 juin 2011. Une convocation et un programme vous parviendra ultérieurement

Je profite de féliciter encore Mme Irène Caron qui a été élue syndique par élection tacite. Après de vifs applaudissements, Mme Caron prend la parole et adresse au Conseil quelques mots :

Cher Président, chers Conseillers et Conseillères,

Un chaleureux merci pour vos longs applaudissements, qui me touchent beaucoup.

Je ne vais pas faire plus long que cette brève séance en vous faisant un long discours, vous en aurez encore suffisamment avant la fin de la législature.

Néanmoins, je tiens à remercier les nombreuses personnes qui m'ont accordé leur suffrage, me permettant ainsi de briguer la fonction de syndique pour la prochaine législature. J'ai été surprise par le résultat du vote du 13 mars dernier et le nombre élevé de voix, même sans celles de Lonay où, selon la presse, j'ai également été élue ! Ce résultat me touche et me motive énormément ; il est certainement à la mesure de vos attentes, vous pouvez donc compter sur mon engagement pour répondre au mieux à celles-ci.

Un grand merci également à mes collègues qui m'ont toujours soutenue et encouragée dans cette voie. Quant à Jean-Marc Landolt et MM. Sordet, Maillefer et Perreaud, les futurs municipaux à qui je réitère mes félicitations pour leur élection, je les remercie pour la confiance qu'ils ont placée en moi lorsque j'ai exprimé le désir d'être candidate.

Je suis d'ores et déjà convaincue que la nouvelle municipalité, tout comme l'actuelle, saura travailler efficacement dans le même esprit d'équipe, afin d'attaquer avec sérénité cette législature qui s'annonce importante pour Echandens.

Merci encore

M. Joël Moeckli reprend la parole pour annoncer encore les prochaines votations du 15 mai 2011 et l'élection de 4 suppléants qui manquent à notre effectif.

La course annuelle aura lieu le samedi 10 septembre 2011.

Il rappelle aussi les 2 manifestations déjà annoncées lors de la dernière séance, à savoir :

- finale de la coupe vaudoise de football vétérans où une sélection de députés du Grand conseil serait opposée à une équipe d'Echandens. Les amateurs peuvent contacter M. Michel Genin ou un membre du Bureau,
- un match amical du Volley féminin également contre une sélection du Conseil et Municipalité pour le mardi 31 mai à 19h.45 suivi d'un apéritif.

5. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant pas demandée, la séance est levée à 20 h.40

Le Président :

La Secrétaire :

Joël Moeckli

Claire-Lise Martin